

## 9246 - Affectuer les recettes de la zakate à la construction d'une maison

---

### La question

L'un de nos cousins, d'un âge avancé, a de nombreux enfants et se trouve incapable de travailler. Il vit dans une petite maison populaire qui lui appartient. L'Etat lui a attribué un terrain situé dans son village et il voudrait s'y construire une maison. Est-il permis de lui collecter de la zakate afin qu'il puisse construire sur son terrain ? Que faire de l'argent collecté si la réponse est négative ?

### La réponse détaillée

Il n'est pas permis de collecter de la zakate pour lui permettre de construire sur son terrain parce qu'il possède déjà un lieu d'habitation qui suffit. S'il avait à louer une maison, on pourrait, avec la zakate lui payer le loyer. La construction nécessite beaucoup d'argent. Et certains musulmans ont besoin de se nourrir et de boire et ne pensent pas à s'offrir une maison. Je pense que l'argent déjà collecté doit être restitué aux donateurs.